



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré S2
Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

Matu2027
Matthias Wider, Chef de projet/ Projektleiter
matthias.wider@edufr.ch
www.fr.ch/S2

Le projet « Matu2027 »

Mandats partiels

Le projet fribourgeois « Matu2027 » est motivé par les mêmes objectifs que le projet « Evolution de la maturité gymnasiale » initié par la Conférence des directeurs et directrices cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Dans le projet fribourgeois, il s'agira en premier lieu de concrétiser et de mettre en œuvre au niveau cantonal les textes révisés et validés de l'*Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité* (ORM) et du *Règlement de reconnaissance des certificats de maturité* (RRM) ainsi que du Plan d'études cadre (PEC) révisé. En second lieu, les directives fédérales représentent une opportunité unique de repenser fondamentalement la formation gymnasiale et de la revoir à la lumière des défis actuels. Le Canton de Fribourg saisit cette occasion en voulant, avec le projet « Matu2027 », donner à la formation gymnasiale un profil prégnant et orienté vers l'avenir.

La réflexion sur l'avenir des gymnases fribourgeois a pour ambition de formuler des objectifs de développement qui confrontent la pratique aux perspectives souhaitées et montrent dans quelle direction la formation gymnasiale devra évoluer concrètement.

Contenu

1. Buts	Page	3
2. Groupes de travail cantonaux		3
2.1 Groupes de travail et mandats		
2.2 Aperçu des défis et des objectifs du projet		5
2.3 Documents et liens importants		6
2.4 Accompagnement scientifique et réseaux existants		
3. Organisation		7
3.1 Constitution des groupes de travail		
3.2 Mission des groupes de travail : mandats particuliers		
3.3 Ressources		8
3.4 Echancier pour les groupes de travail		
Annexe 1		
Groupe de travail mandat partiel 1		9
Plans d'études cantonaux. Plans d'études des disciplines : disciplines fondamentales, options spécifiques et complémentaires		
Groupe de travail mandat partiel 2		12
Compétences transversales : autonomie		
Groupe de travail mandat partiel 3		13
Thèmes transversaux : éducation au développement durable (EDD)		
Groupe de travail mandat partiel 4		16
Bilinguisme et mobilité		
Groupe de travail mandat partiel 5		17
Travail de maturité et interdisciplinarité		
Annexe 2		
Autres sujets et thèmes dans le cadre du projet « Matu2027 »		19
Formation continue		
Révision des règlements et des directives		
Discussion sur la grille horaire et l'organisation de l'enseignement		
Révision des plans d'études cantonaux		
Mise en œuvre des nouveaux formats d'apprentissage dans les écoles		
Bilan du projet		

1. Buts

Afin de déterminer le cadre cantonal pour la garantie et le développement de la formation gymnasiale, les buts du projet fribourgeois « Matu2027 » peuvent donc être répartis judicieusement en deux domaines :

2. A la suite du mandat donné aux cantons par la CDIP et le SEFRI, il s'agira de décliner le projet « Matu23 » au niveau cantonal et de concrétiser ainsi les directives fédérales (RRM/ORM et PEC).

Cette tâche se concentrera principalement sur les plans d'études cantonaux spécifiques aux diverses disciplines. Les disciplines fondamentales, les options spécifiques et complémentaires s'orienteront ainsi sur les modèles de compétences et sur la structure définis par le PEC : objectifs généraux de formation, contribution aux compétences disciplinaires de base pour l'aptitude générale aux études, contenus d'apprentissage et compétences disciplinaires.

On peut en outre supposer que les règlements et directives cantonaux devront être adaptés.

3. Le canton de Fribourg veut saisir l'occasion de mener une réflexion de fond sur la formation gymnasiale, de définir des axes de développement et de fixer les futures orientations pédagogiques pour ses gymnases. Les domaines des compétences transversales et des thèmes transversaux présentent un grand potentiel de développement. C'est la raison pour laquelle ils méritent une attention particulière ; les chances et les risques seront soigneusement évalués, les défis particuliers pris en compte et les champs d'action déterminés.

Comme il ne sera pas nécessaire de réinventer l'école, on s'appuiera sur les pratiques d'enseignement éprouvées et sur les modèles, projets et formes d'apprentissage qui ont déjà fait leurs preuves (« best practice »). Mais il s'agira également de recueillir, d'évaluer et d'introduire de nouvelles idées : dans le cadre de l'enseignement des disciplines, de manière interdisciplinaire, dans d'autres formats d'apprentissage (travail de projet, semaine d'étude, échange, etc.).

En résumé, le projet « Matu2027 » vise à donner aux gymnases fribourgeois un profil pertinent et marquant en définissant des axes de développement concrets qui pourront être mis en pratique par les écoles.

2. Groupes de travail cantonaux

La réflexion sur les objectifs de développement se base sur le mandat de la Direction de l'éducation et de la culture (DFAC) du 14 juillet 2023 :

[Projet cantonal Matu2027 | État de Fribourg](#)

Après les premières réflexions préliminaires, guidées avant tout par le souci de mettre des accents marquants, cinq sous-mandats se dégagent. A ces mandats partiels correspond le même nombre de groupes de travail cantonaux, dont les tâches sont décrites ci-après.

2.1 Groupes de travail et mandats

Pour traiter ces domaines, cinq groupes de travail (mandats partiels) sont constitués, qui se concentrent chacun sur les domaines thématiques suivants :

Mandat partiel groupe de travail 1

Plans d'études cantonaux (proposition de structure) : disciplines fondamentales, options spécifiques et complémentaires

Le groupe de travail a pour mission d'élaborer des propositions de modèles pour les plans d'études cantonaux. D'une part, il s'agit de mettre en œuvre les directives fédérales ; d'autre part, le groupe gardera un œil sur les suggestions issues des autres mandats partiels renforçant les compétences transversales et les thèmes transversaux. Comme il est probable que des règlements et directives cantonaux devront être révisés, le groupe élaborera également des propositions dans ce domaine.

Mandat partiel groupe de travail 2

Compétences transversales : autonomie

Pour réussir ses études à l'université ou dans une haute école, il faut non seulement disposer de connaissances et de compétences disciplinaires, mais aussi de compétences transversales. Ce n'est pas nouveau, mais dans le cadre de ce mandat partiel, il s'agit de réfléchir à la manière dont ces compétences peuvent être renforcées de manière ciblée chez les gymnasiennes et gymnasiens (concept scolaire, conditions-cadres etc.). Il s'agira notamment de réfléchir aux offres et formats d'apprentissage permettant de favoriser et de renforcer l'autonomie et l'auto-efficacité des élèves. Bien entendu, l'accent mis sur l'autonomie n'occulte pas les autres compétences personnelles et sociales.

Mandat partiel groupe de travail 3

Thèmes transversaux : éducation au développement durable (EDD)

Le projet fribourgeois met un accent particulier sur l'éducation au développement durable. Ce thème est vaste et comporte différentes dimensions : écologique, économique, politique, éthique et morale. Dans le cadre de ce mandat partiel, l'école et l'enseignement se focalisent sur la maturité sociale au même titre que l'aptitude générale aux études. La mission de l'école sera d'aider les élèves à acquérir des compétences dans le domaine de l'EDD.

Mandat partiel groupe de travail 4

Bilinguisme et mobilité

L'enseignement bilingue français-allemand est profondément enraciné dans le canton de Fribourg et permet depuis de nombreuses années aux gymnases fribourgeois de se profiler. Le groupe de travail a pour mission de renforcer et de promouvoir cette caractéristique unique.

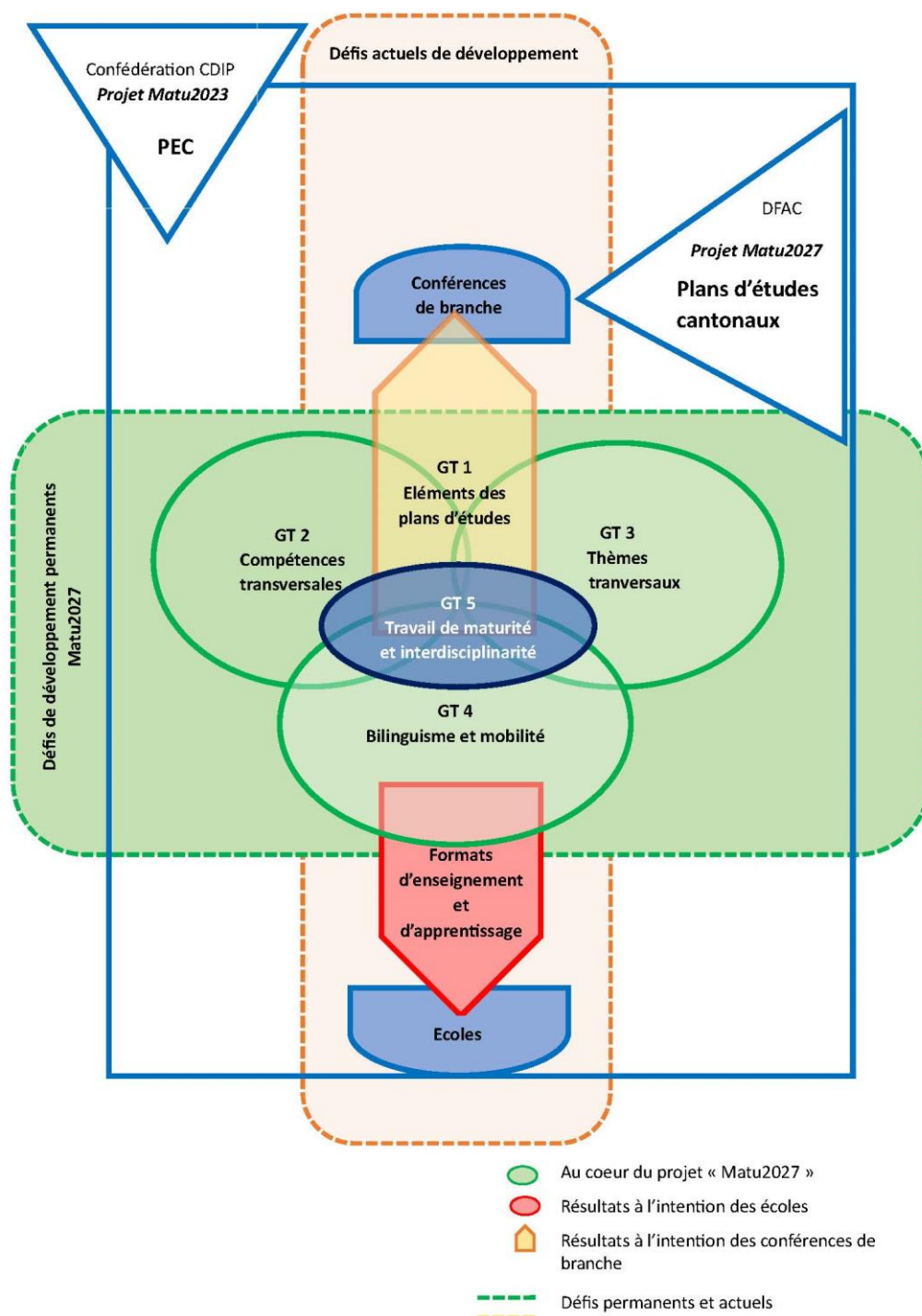
Mandat partiel groupe de travail 5

Travail de maturité et interdisciplinarité

L'interdisciplinarité occupera sans aucun doute une place importante dans les plans d'études. Pour répondre aux directives fédérales, elle doit en outre être mise en pratique dans d'autres formats d'apprentissage. Une occasion favorable se présente avec le travail de maturité, mais le groupe de travail réfléchira également à d'autres possibilités.

1.2 Aperçu des défis et des objectifs du projet

Le schéma suivant résume les différents mandats partiels dans une vue d'ensemble et souligne les préoccupations qui seront au premier plan du projet fribourgeois « Matu2027 ».



Le schéma donne une vue d'ensemble du projet cantonal et met en évidence les thèmes et les domaines d'activité déterminants (mandats partiels 1 à 5), les relations entre les différents niveaux d'action (confédération, canton, écoles, conférences de branche) et les tâches donnant un profil particulier au projet fribourgeois (mandats partiels dans la zone verte).

En outre, il en ressort que les groupes de travail auront la tâche de fournir des résultats concrets (mandats partiels 1-5) : des propositions concernant les formats d'enseignement et d'apprentissage ainsi que leur environnement pour la mise en œuvre dans les écoles, de même que des recommandations pour le travail sur les plans d'étude à l'intention des conférences de branche.

En mettant l'accent sur la transversalité et le bilinguisme, le projet « Matu2027 » répond à deux défis existant depuis longtemps, mais qui, aux yeux des mandants, nécessitent une actualisation et un approfondissement (zone verte). L'accent mis sur la transversalité, compte tenu de la nature encore très disciplinaire du gymnase, est une constante de la réforme du développement curriculaire des dernières décennies. « Matu2027 » en tient compte et insiste sur l'importance de cette thématique pour l'avenir du gymnase.

En effet, les défis actuels qui attendent l'école et la formation, notamment dans le domaine de la transformation numérique (BYOD, IA et d'autres encore), dépendent également de formats d'enseignement et d'apprentissage transversaux. La réflexion sur ces développements (et d'autres d'actualité) a lieu en permanence dans les conférences de branche scolaires et cantonales. Les résultats de ce travail de réflexion fortement orienté vers les développements actuels sont bien entendu intégrés dans les discussions du projet « Matu2027 ».

Le projet se présente ainsi comme un temps fort pour les développements découlant aussi bien de l'histoire du gymnase (disciplinaire/transversal) que de l'actualité de la société (analogique/numérique) : une plateforme multithématique sur laquelle les cinq groupes de travail interagissent avec les conférences de branche. Ainsi, le projet « Matu 2027 » s'articule certes autour d'accents thématiques choisis, mais il ne perd pas de vue l'ensemble.

2.3 Documents et liens importants

Une documentation large et complète constitue le fondement et une étape décisive pour les travaux de groupe¹. Un regard au-delà des frontières cantonales est certainement nécessaire. Pour une recherche ciblée et une documentation plus fournie, ces données seront complétées en permanence.

2.4 Accompagnement scientifique et réseaux existants

Pour leur mandat, les groupes de travail profiteront des réseaux et les contacts déjà existants avec les hautes écoles et les universités. Notamment :

- le *Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement secondaire* (CERF) et le *Zentrum für Lehrerinnen- und Lehrerbildung der Universität Freiburg* (ZELF) pour le travail sur les plans d'études
- la plateforme commune de l'Université de Fribourg et des collèges cantonaux
- les groupes de travail cantonaux déjà existants (éducation au développement durable, travail de maturité)

¹ Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité (ORM) et Règlement de reconnaissance des certificats de maturité (RRM) du 28 juin 2023 ; Plan d'études cadre PEC 2023 (en consultation) matu2023.ch - [Évolution de la maturité gymnasiale](#)
[Projet cantonal Matu2027 | État de Fribourg](#)

3. Organisation

3.1 Constitution des groupes de travail

Dans chacun des groupes de travail cantonaux, les écoles sont représentées par deux délégués (pour les collèges bilingues un francophone et un germanophone).

Les délégués sont désignés par la direction du projet et le groupe de pilotage en accord avec les directions des écoles. Dans une coprésidence, une personne francophone et une personne germanophone (membre de la direction de l'école ou enseignant) assument la présidence du groupe de travail.

3.2 Mission des groupes de travail : mandats partiels

Sur la base d'un état des lieux dans les gymnases fribourgeois, les groupes de travail ont pour mission de formuler des offres d'apprentissage. Ainsi, ils créent une offre d'outils concrets (formats d'apprentissage, modules), parmi lesquelles les écoles feront un choix pour leur mise en pratique par la suite (2025-2027, cf. annexe 2). Il est donc souhaitable de disposer de variantes parmi lesquelles les gymnases pourront exercer leur choix.

A cette fin, les groupes de travail rédigent un rapport sur le résultat de leur travail (délai : fin octobre 2024). Sur la base du mandat spécifique, le rapport contient les éléments suivants :

- 1. Etat des lieux des bonnes pratiques actuelles dans les gymnases du canton de Fribourg**
en tenant compte en particulier des compétences et des thèmes transversaux et en évaluant la pratique actuelle (points forts, lacunes et faiblesses)
- 2. Potentiel d'amélioration et évolution souhaitable (nouveautés)**
La comparaison de cet état des lieux (analyse du statu quo) avec les directives fédérales constitue le point de départ de la réflexion sur la manière dont les gymnases cantonaux pourraient évoluer.
- 3. Propositions concrètes pour les formats d'apprentissage et les offres destinées aux écoles**
Les formats d'apprentissage concrètement formulés méritent la plus grande attention et seront au cœur de l'intérêt. Pour cette raison, les ressources se concentreront sur ce domaine. Il convient également de tenir compte des opportunités, des risques, des questions, des champs d'action et des mesures nécessaires afin de proposer des idées et des propositions réalisables.
- 4. Offres de formation continue pour les enseignants et les directions d'école**
Conformément à cette réflexion, les groupes de travail évaluent les besoins en formation continue et formulent des propositions en fonction des différents thèmes : compétences de base dans les disciplines fondamentales, apprentissage numérique, domaines d'enseignement transversaux, compétences transversales, EDD ; inter-écoles et intra-écoles, spécifiquement axées sur les besoins des groupes de travail cantonaux.
La personne de contact est le responsable de la formation continue, Monsieur Oliver Hirt.
- 5. Révision des plans d'études cantonaux, des règlements et des directives**
Les groupes de travail évaluent les conséquences que ces nouveaux formats d'apprentissage (offres, formats) auront sur les plans d'études cantonaux, les règlements et les directives, et feront des propositions pour leur mise en œuvre.

3.3 Ressources

L'engagement dans les groupes de travail cantonaux est déchargé en temps et/ou indemnisé financièrement². En accord avec la direction du projet, le recours à des expertes et experts est vivement conseillé ainsi que des formations continues ciblées dans le cadre du mandat (préparation et approfondissement des thèmes, aide à la mise en œuvre concrète, aspects pédagogiques et didactiques, visites d'écoles etc.). La formation continue peut être organisée pour les groupes ou dans le cadre d'un mandat individuel.

Oliver Hirt, le responsable de la formation continue pour les écoles du secondaire 2, se tient à disposition pour tout conseil et renseignement.

Pour un travail conséquent sur le mandat, les groupes de travail disposent d'une décharge de temps correspondant à cinq jours de travail : réunions sous forme de demi-journées, journées entières ou plus, selon les besoins et autres. D'autres ressources en temps peuvent être allouées sur demande pour des événements particuliers (formation continue, visites d'écoles, etc.).

3.4 Echancier pour les mandats partiels

		01.24	02.24	06.24	11.24	12.24	02.25	06.25
1.	Rencontre GT, GPil, CP							
2.	Rencontre par groupe GT, CP							
3.	Rencontre GT, GPil, CP							
4.	Rapports des GT							
5.	Discussion des rapports							
6.	Rapport final							
7.	Evaluation du rapport final et validation							

1. Première réunion et début du travail dans les groupes : début 2024 (rencontre du groupe de pilotage et de la direction du projet avec les responsables des groupes de travail cantonaux).
2. Première rencontre individuelle avec les groupes de travail (direction du projet)
3. Deuxième rencontre avec le groupe de pilotage (tous les groupes de travail) au début de l'été 2024
Selon les besoins : rencontres de la direction du projet avec les responsables des groupes de travail cantonaux
4. Premier rapport écrit des groupes de travail : fin octobre - début novembre 2024
5. Large discussion des rapports (résonance)
6. Rapport final (synthèse) avec propositions (pratique scolaire, idées réalisables) : début février 2025
7. Evaluation et validation des propositions (groupe de pilotage, CODESS, Service S2, DFAC, Forum Matu2027)

² Le défraiement se fera en fonction des heures de travail effectuées dans le cadre du budget alloué.

Annexe 1

L'annexe suivante s'inspire essentiellement du nouveau plan d'études cadre et cite de grandes parties du document de la CDIP, afin que les groupes de travail (mandats partiels) puissent se faire une idée claire des thèmes et des notions. Bien entendu, le plan d'études cadre PEC contient d'autres informations encore sur différents aspects. En outre, le PEC fait des propositions pour la mise en œuvre des thèmes dans les cantons et présente des guides utiles. Ces textes sont complétés par des commentaires qui se réfèrent spécifiquement au projet fribourgeois « Matu2027 ».

Groupe de travail mandat partiel 1

Plans d'études cantonaux (proposition de structure) : disciplines fondamentales, options spécifiques et complémentaires

1. Thématique

Le groupe de travail se réfère au plan d'études cadre gymnasial et propose la manière dont les conférences de branches cantonales doivent rédiger les plans d'études. Il doit notamment

- se référer au modèle de compétences en tenant compte des structures primaires et secondaires
- proposer une structure des plans d'études
- définir le rôle des compétences transversales
- définir les domaines transversaux et leur place dans le plan d'études, en particulier le rôle et l'importance du numérique.
- proposer un plan d'études pour les disciplines fondamentales, le cas échéant les options spécifiques et complémentaires
- réserver une place importante aux différents formats d'apprentissage

La discipline telle qu'elle est définie à l'école constitue le « cadre de réflexion et d'action » nécessaire à l'enseignement scolaire. « La préparation et le classement thématiques des matières permettent d'établir leur enseignabilité, c'est-à-dire les possibilités d'organiser et de répéter l'enseignement et l'apprentissage... Les disciplines scolaires forment la structure organisationnelle indispensable à la pratique institutionnalisée de l'enseignement et de l'apprentissage ; elles donnent lieu à une répartition du travail absolument déterminante pour toute autre pratique ultérieure » (Künzli 2006a, pp. 20 s).

Les disciplines scolaires du gymnase se concentrent à un premier niveau (structure curriculaire primaire) sur la structure de base des disciplines scientifiques et font en général référence aux disciplines des hautes écoles (orientation scientifique).

Les compétences de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures

correspondent aux parties de la langue d'enseignement et des mathématiques exigées par un plus grand nombre de filières d'études. Aussi sont-elles importantes pour de nombreuses matières au gymnase et doivent donc être renforcées dans de nombreuses disciplines. Contrairement aux compétences transversales, elles peuvent principalement être attribuées à une seule matière, à savoir la langue nationale, utilisée comme langue d'enseignement, et les mathématiques.

Les élèves acquièrent la certitude que leur travail et leur réflexion personnels sont précieux en tant que tels. **La propédeutique scientifique**, en tant que principe didactique appliqué au gymnase, se traduit par le fait que les élèves sont initiés aux notions de base, aux techniques

et méthodes fondamentales du travail scientifique dans les différentes disciplines. Elle implique aussi que les élèves apprennent à mener une réflexion sur ces techniques et ces méthodes, et à les comparer avec les approches d'autres disciplines. Enfin, ils découvrent également que ces techniques et ces méthodes dépendent de certains facteurs, par exemple sociaux, historiques, éthiques ou politiques.

Rôle de l'option spécifique

Une part importante du travail de propédeutique scientifique est effectuée dans l'option spécifique. Le travail scientifique varie en fonction de l'option.

Encouragement des élèves doués

L'encouragement des élèves doués méritent une attention accrue. Dans le cadre de la promotion de ces talents, les jeunes particulièrement doués intellectuellement méritent un soutien par des offres ciblées (renforcement des disciplines MINT, encouragements individuels, participation à des projets et à des concours, diplômes de langues, plateforme UNI-Gymnases etc.).

Il s'agit en outre de créer, pour les élèves particulièrement doués dans les domaines du sport, de la musique, des arts appliqués et de l'art, des conditions leur permettant de mieux concilier la formation scolaire avec le développement de leurs talents spécifiques.

Évaluation

Les nouveaux plans d'études axés sur le modèle de compétences, tenant compte des structures primaires et secondaires (domaines transversaux, numérique etc.), il convient de réfléchir à l'évaluation. En prenant compte des nouveaux cadres et formats d'apprentissage, il faudra donc déterminer ou confirmer le rôle et l'importance de l'évaluation, et il faudra réfléchir à de nouvelles formes (critères d'évaluation axés sur les compétences, évaluation sommative, formative, axée sur les projets, les processus ou les résultats, dialogue et feed-back sur l'apprentissage, différenciation etc.).

2. Propédeutique scientifique : propositions de mise en œuvre

La préparation à la recherche universitaire intervient donc non seulement dans le cadre des disciplines, mais également dans des contextes interdisciplinaires, tels que des projets ou un module de pratique scientifique.

Contenu de l'introduction au travail scientifique

Un enseignement de propédeutique scientifique doit permettre aux élèves de s'initier, au travers d'exemples, au langage scientifique et aux modes de pensée et de travail des principales traditions scientifiques, ainsi qu'à une classification théorique des méthodes de base permettant l'acquisition de connaissances scientifiques (cf. Hahn 2013, p. 162).

La préparation à la recherche universitaire au gymnase se traduit notamment de la manière suivante :

- les élèves trouvent par eux-mêmes des sources et des références bibliographiques pour leur travail, sans toutefois devoir répondre à l'exigence académique de l'exhaustivité;
- ils élaborent des questionnements, en puisant principalement dans leurs propres domaines d'intérêt et contextes de vie, donc pas exclusivement dans des développements théoriques;
- ils appliquent des procédures techniques simples, claires et cohérentes;
- ils tirent de leurs recherches des conclusions logiques qui sont «nouvelles» d'un point de vue subjectif – mais sans être tenus à la même rigueur scientifique;
- contrairement à ce qui se pratique à l'Université, ils sont accompagnés dans leur travail par un enseignant ou une enseignante, plutôt que d'être suivis par une

personne référente ou un groupe académique, ou même de travailler sans aucun accompagnement.

L'enseignement prépare ainsi les étudiantes et étudiants à la recherche universitaire, sans anticiper sur le contenu des cours universitaires. Ces méthodologies gagnent en importance au fil de la formation gymnasiale.

3. Numérique : propositions de mise en œuvre

Les cantons veillent à ce que les bases et les effets du numérique soient pris en compte dans les disciplines et intégrés de manière productive dans l'enseignement.

Les cantons et les écoles mettent en place un cadre juridique et technique adapté pour créer et maintenir une culture scolaire numérique qui soit dynamique et durable. À cet effet, les personnes et institutions concernées travaillent en permanence sur de nouvelles formes numériques.

Les cantons emploient des enseignantes et enseignants qui ont étudié le numérique et qui sont capables d'appliquer une perspective numérique de manière professionnelle et compétente. Cela nécessite des offres adéquates en matière de formation initiale et continue.

Les effets sociaux, pédagogiques et psychologiques qu'entraîne l'utilisation de technologies numériques dans les écoles sont étudiés conjointement par les élèves et les enseignants. Ce principe s'applique également aux formes numériques de détermination des performances.

4. Directives cadre pour les options spécifiques³

L'option spécifique doit être axée pour l'essentiel sur la dimension de la propédeutique scientifique. Les objectifs d'apprentissage et les compétences à acquérir doivent donc s'orienter, à un niveau au moins préscolaire, sur les disciplines correspondantes enseignées à l'université. S'il n'existe pas de discipline universitaire équivalente, ils doivent s'inspirer des disciplines correspondantes enseignées dans des hautes écoles spécialisées.

Lorsque la discipline proposée en option spécifique figure également parmi les disciplines fondamentales, l'option spécifique doit approfondir la dimension de la propédeutique scientifique et peut, par ailleurs, contenir des éléments d'élargissement de l'approche disciplinaire et/ou des domaines d'application axés sur des problématiques spécifiques.

Lorsque la discipline proposée en option spécifique figure parmi les disciplines fondamentales, l'option spécifique doit également être axée sur la dimension de la propédeutique scientifique en ce qui concerne les domaines d'introduction à la discipline et peut, par ailleurs, contenir des domaines d'application axés sur des problématiques spécifiques.

Dans les options spécifiques, il convient de promouvoir non seulement la dimension de la propédeutique scientifique, mais aussi les compétences transversales, les compétences de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures ainsi que les compétences numériques et, si le contenu s'y prête, l'éducation à la citoyenneté et l'éducation au développement durable.

Le niveau d'exigence attendu pour les objectifs d'apprentissage et les compétences à acquérir doit être plus élevé que dans les disciplines fondamentales.

5. Directives cadre pour les options complémentaires

L'option complémentaire peut comporter les orientations didactiques ci-après ou des

³ [Résultats de la recherche - Serveur suisse de documents pour l'éducation et la formation \(edudoc.ch\)](#)

combinaisons de celles-ci :

- approfondissement de la dimension de la propédeutique scientifique en lien avec une discipline fondamentale;
- introduction à un domaine ne faisant pas partie du PEC des disciplines fondamentales;
- approche thématique, problématique et interdisciplinaire concernant des domaines présentant un intérêt scientifique ou social.

Dans les options complémentaires, il convient de promouvoir également les compétences transversales. Par ailleurs, si le contenu s'y prête, il est possible de promouvoir les compétences de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures ainsi que les compétences relevant de la dimension de la propédeutique scientifique, les compétences numériques, l'éducation à la citoyenneté et l'éducation au développement durable. Le niveau d'exigence attendu pour les objectifs d'apprentissage et les compétences à acquérir doit être au moins aussi élevé que dans les disciplines fondamentales.

Groupe de travail mandat partiel 2

Compétences transversales : autonomie

1. Thématique

Nombre de responsabilités et de situations qui surgissent dans la vie d'une personne, auxquelles le gymnase doit préparer conformément à l'un de ses deux objectifs de formation, ne peuvent être abordées dans le cadre d'une discipline spécifique. Elles requièrent au contraire des connaissances et un savoir-faire qui s'acquièrent au travers de plusieurs disciplines, elles demandent de pouvoir établir des liens entre ces dernières et de développer des compétences qui vont au-delà des disciplines étudiées tout en les complétant. Il en va ainsi, d'une part, pour pouvoir entreprendre des études supérieures, grâce aux **compétences disciplinaires et transversales** de base constitutives de l'aptitude générale aux études, et d'autre part pour pouvoir à terme assumer des responsabilités exigeantes au sein de la société (maturité sociale). Or, comme les disciplines constituent la structure primaire du programme, la pensée des élèves est souvent compartimentée selon les différentes disciplines et ne leur permet pas d'établir les liens souhaités.

Apprentissage autonome

Traiter un sujet de manière autonome, préparer un examen important de manière autonome sur une longue période, répartir et organiser son travail - ce sont des exigences requises des étudiants et des capacités qui devraient être davantage exercées en vue d'études supérieures : par exemple en exerçant l'apprentissage organisé de manière autonome dans différentes disciplines, en brèves et longues séquences.

Compétences en matière de gestion de carrière

La promotion des compétences de gestion de carrière est importante pour le choix des études et de la profession et doit être assurée tout au long du gymnase par des moyens appropriés.

2. Compétences transversales : propositions de mise en œuvre

Chaque gymnase élabore, avec l'assistance de spécialistes en la matière, un concept global « Compétences transversales » adapté à son programme scolaire. Il s'agit d'encourager les compétences transversales dans les trois domaines (compétences transversales et méthodologiques, y compris factuelles et génériques ; compétences liées à la personnalité ; compétences socio-communicatives).

L'école veille à offrir de bonnes conditions générales pour permettre des formes d'enseignement et d'apprentissage appropriées et des méthodes d'enseignement adaptées. Les cantons veillent à ce que le corps enseignant dans les gymnases bénéficie d'un soutien tant disciplinaire que pédagogique approprié, de même que de possibilités de formation continue. Au sein de l'école, on se concerte sur les compétences transversales à encourager en particulier en vue de les développer ou de les appliquer, et sur celles qu'il s'agit d'approfondir. Ce faisant, il faut se référer à une même interprétation des compétences transversales. Les groupes de disciplines favorisent une culture de réflexion transversale dans le cadre de l'enseignement disciplinaire.

C'est en particulier au cours des deux dernières années de gymnase que les compétences transversales vont être de plus en plus encouragées au niveau de l'autogestion, de l'autonomie et de la réflexion personnelle des élèves, par exemple au travers de la réalisation de travaux plus importants dans certaines disciplines ou de la possibilité donnée d'évaluer une matière plus étendue (par ex. examens semestriels). Le but est de permettre une préparation optimale aux examens de maturité de même qu'aux études supérieures.

Groupe de travail mandat particulier 3

Thèmes transversaux : éducation au développement durable (EDD)

1. Thématique

Le débat et la réflexion à mener sur une éducation favorable à cette transformation vers la durabilité trouve son ancrage dans **l'éducation au développement durable (EDD)**. Cette dernière permet d'intégrer les principes du développement durable dans l'éducation et vise à favoriser l'acquisition des compétences spécifiques permettant de contribuer à un développement durable de la société. Du fait de leur engagement à encourager le développement de la maturité nécessaire pour assumer des responsabilités au sein de la société, les gymnases sont eux aussi tenus de contribuer à la transformation socio-écologique qui s'opère vers plus de durabilité.

La vie en société est inconcevable sans sa dimension politique, d'où l'importance primordiale de **l'éducation à la citoyenneté** dans le cursus gymnasial, qui :

- permet d'aborder la question des valeurs et des principes démocratiques (par ex. équilibre des intérêts, négociation délibérative, aptitude au compromis et au conflit, dignité humaine comme ligne directrice, tolérance/acceptation)
- aide les jeunes à acquérir une capacité d'action politique : aptitude et volonté d'identifier, de réfléchir et de résoudre des conflits politiques, de développer ses propres positions sur des questions politiques, de comprendre et de reprendre les positions des autres et de participer à la résolution des problèmes.
- éveille l'intérêt politique
- renforce la capacité à utiliser les médias (numériques) de manière ciblée pour sa propre information politique et sociale
- aide à développer des stratégies de solution, ainsi que la capacité de traiter de grandes quantités d'informations dans le contexte des nouvelles possibilités technologiques et de les remettre en question de manière critique
- permet aux jeunes de participer à la vie politique. Cette participation comprend aussi bien la participation classique aux processus démocratiques, les multiples actions en tant que personnes concernées par la politique que les discussions politiques dans lesquelles les intérêts sont articulés et représentés de manière appropriée et les processus de négociation mis en œuvre.

Engagement pour le bien commun

Les élèves ont la possibilité d'élargir leurs compétences transversales et, dans l'idéal, disciplinaires dans le cadre d'un engagement social. Ils quittent le quotidien scolaire pour acquérir de l'expérience dans un autre contexte. L'engagement pour le bien commun apporte ainsi une contribution importante à l'approfondissement de la maturité sociale.

Cf. ORM art. 23 : *les conditions nécessaires sont réunies pour permettre à chaque élève de s'engager pour le bien commun.*

2. Education au développement durable : propositions de mise en œuvre

À côté et à égalité avec l'aptitude générale aux études supérieures se profile, au centre de l'école et de l'enseignement, la maturité nécessaire pour assumer des responsabilités au sein de la société. L'école aide ainsi les élèves à acquérir les compétences susmentionnées. Les compétences en matière de développement durable ne peuvent pas être acquises uniquement dans le cadre de l'enseignement d'une matière, mais doivent être intégrées dans l'ensemble de l'organisation et de la culture d'établissement, où elles doivent pouvoir être expérimentées et appliquées.

La durabilité dans l'enseignement gymnasial

Dans les structures d'enseignement gymnasial, il est recommandé d'encourager l'acquisition des compétences touchant à la durabilité en ayant en particulier recours aux contextes et méthodes évoqués ci-après :

- Pour favoriser le développement des compétences en lien avec la durabilité, il s'agit d'employer dans l'enseignement des méthodes et principes pédagogiques axés au maximum sur l'activation, le but étant de parvenir à une participation élevée des élèves. L'EDD prend tout son sens quand il y a interaction entre, d'une part, l'expérience, l'action et la pratique dans le cadre de projets de durabilité et, de l'autre, une réflexion intense et critique sur les valeurs, les normes, les intérêts et les modèles de comportement adoptés. Ce qui importe à cet égard, ce sont le centrage sur l'apprenant, l'orientation vers les projets, l'orientation vers les problèmes, la recherche de solutions aux conflits, l'orientation vers l'action, l'auto-régulation, le rapport au monde réel, l'apprentissage transformatif et l'orientation vers l'avenir.
- Afin d'acquérir, dans le cadre de la formation gymnasiale, les outils nécessaires à l'analyse et à la gestion des défis liés à la durabilité, il est nécessaire de placer un enseignement de base «en bloc» sur le développement durable le plus tôt possible dans le cursus. Cet enseignement de base relève principalement de la responsabilité de la branche «géographie», qui en définit les contenus dans le plan d'études. Il est souhaitable de mettre en place des partenariats entre les matières pour permettre une mise en réseau interdisciplinaire.
- Les écoles devraient aménager des contextes d'apprentissage dans lesquels les élèves acquièrent des compétences en matière de durabilité tout en contribuant à définir les changements devant survenir dans la société. Cela permet non seulement d'assurer un apprentissage fructueux, mais aussi de renforcer les liens entre l'école et la société. Ce genre de contextes peuvent se trouver par exemple dans des méthodes telles que les projets concrets, l'apprentissage par le service rendu à la communauté, les jeux de simulation ou encore la pédagogie de projet.
- Afin de permettre aux élèves d'acquérir de l'expérience dans des projets transdisciplinaires et dans le cadre de travaux de recherche scientifique sur la durabilité, il est recommandé de mettre en œuvre les formes d'enseignement mentionnées supra, mais aussi de proposer des travaux de maturité ayant un rapport avec la durabilité.

La durabilité dans la culture d'établissement et l'organisation scolaire

Pour une bonne efficacité, les compétences en matière de développement durable ne doivent pas seulement être acquises dans le cadre de l'enseignement, mais doivent aussi être intégrées dans l'organisation scolaire et la culture d'établissement. Les aspects et les principes relevant de la durabilité sont encouragés de manière institutionnelle à tous les niveaux. L'aménagement et la mise en œuvre de ces tâches ainsi que leur coordination incombent aux écoles. Les principes suivants, qui procèdent d'une démarche globale, contribuent à promouvoir la durabilité à l'école :

- La durabilité doit être ancrée dans le quotidien de l'école, et un rapport à des actions concrètes doit être créé (par ex. dans les lignes directrices de l'école ; en incluant tous les acteurs scolaires dans la planification et l'aménagement de décisions touchant à la durabilité, par des formations continues etc.) ;
- La durabilité doit être un principe de base intervenant dans la gestion de l'école (par ex. aliments de la cantine issus d'une production équitable et durable ; l'ameublement et le matériel utilisé à l'école suivent le principe « reduce, reuse, recycle » ; suffisance ; utilisation durable et respectueuse de l'énergie dans la gestion des bâtiments ; mobilité respectueuse de l'environnement etc.);
- Dans le cadre de la durabilité, il convient de mettre sur pied des coopérations avec des partenaires issus de l'environnement de l'école (projets concrets sur le terrain, par ex. en collaboration avec la commune, l'administration, des associations, des entreprises locales, des organisations non gouvernementales etc.).

Le but poursuivi par cette promotion globale de la durabilité menée sous la responsabilité des écoles est de développer une compréhension commune des compétences en matière de durabilité ainsi que de la manière de les acquérir. Le fait que les élèves expérimentent des formats participatifs et démocratiques dans la culture d'établissement et qu'ils apprennent ainsi ce que cela signifie que de participer à la prise de décisions et d'agir de manière responsable contribue grandement à l'atteinte de l'objectif de formation gymnasiale qui consiste à préparer les élèves à assumer des responsabilités exigeantes au sein de la société.

3. Education à la citoyenneté : propositions de mise en œuvre

Ancrage de l'éducation politique

L'éducation à la citoyenneté intervient à quatre niveaux, qui sont les suivants :

- transmission des bases disciplinaires dans le cadre de la branche «histoire» et, le cas échéant, également dans d'autres disciplines issues des sciences humaines et sociales
- transmission d'autres contenus spécialisés dans le cadre de branches appartenant à d'autres domaines disciplinaires
- approfondissement des bases sous des formes interdisciplinaires et dans le cadre d'activités extracurriculaires
- occasions de vivre des expériences politiques pratiques dans le cadre de la culture d'établissement

La responsabilité de la coordination et de la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté aux quatre niveaux cités au sein de l'école incombe à la branche « histoire » ou à une autre discipline relevant des sciences humaines et sociales.

Transmission des bases

D'autres disciplines, même en dehors des sciences humaines et sociales, peuvent aussi transmettre des contenus relevant de l'éducation à la citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté est une thématique interdisciplinaire importante en regard des objectifs généraux de la formation. Cela peut déjà se traduire par la transmission de contenus politiques dans le cadre de branches appartenant à d'autres domaines disciplinaires. Les questionnements disciplinaires spécifiques que peuvent apporter certaines des disciplines enseignées permettent de tenir compte de la complexité des divers contextes politiques.

Les élèves sont plus à même de reconnaître et de développer leurs intérêts individuels et leurs propres domaines d'action politique s'ils ont eu l'occasion de se familiariser avec une plus grande diversité de faits politiques que ne le permet l'enseignement des disciplines formant les sciences humaines et sociales.

Transmission d'autres contenus disciplinaires

D'autres disciplines, même en dehors des sciences humaines et sociales, peuvent aussi transmettre des contenus relevant de l'éducation à la citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté est une thématique interdisciplinaire importante en regard des objectifs généraux de la formation. Cela peut déjà se traduire par la transmission de contenus politiques dans le cadre de branches appartenant à d'autres domaines disciplinaires. Les questionnements disciplinaires spécifiques que peuvent apporter certaines des disciplines enseignées permettent de tenir compte de la complexité des divers contextes politiques. Les élèves sont plus à même de reconnaître et de développer leurs intérêts individuels et leurs propres domaines d'action politique s'ils ont eu l'occasion de se familiariser avec une plus grande diversité de faits politiques que ne le permet l'enseignement des disciplines formant les sciences humaines et sociales.

Approfondissement sous des formes interdisciplinaires et des activités extracurriculaires

Les élèves se penchent sur des questions et des contextes politiques, par exemple dans le cadre de journées dédiées à des projets, de semaines spéciales, de tables rondes, de visites du Parlement, de discussions avec des acteurs politiques ou en collaboration avec des initiatives de la société civile. Les activités extracurriculaires donnent la possibilité d'appliquer les compétences acquises dans certaines disciplines et de les développer dans le sens de l'interdisciplinarité.

L'éducation à la citoyenneté en tant que composante de la culture scolaire

Les élèves se familiarisent avec l'action politique en participant à des processus de négociation politique dans leur propre environnement scolaire déjà. Les directions d'école et le corps enseignant peuvent apporter leur contribution dans ce sens en laissant les élèves disposer de certains champs d'action, par exemple :

- processus d'élection, de décision et de négociation au niveau de la classe, de la volée et de l'établissement
- conseil d'élèves
- participation à des commissions
- participation aux conseils de classe avec droit de vote

Ces formes de participation politique servent particulièrement bien l'éducation à la citoyenneté lorsqu'une réflexion est également menée sur ce qui est vécu.

Groupe de travail mandat partiel 4

Bilinguisme et mobilité

1. Thématique

La cohabitation de deux communautés linguistiques et culturelles fait partie des éléments constitutifs du canton de Fribourg. **La formation bilingue** étant profondément enracinée, il s'agit de soigner cette caractéristique unique et de la promouvoir davantage. Les écoles et les gymnases en particulier sont des lieux où les conditions préalables doivent être créées et où les compétences nécessaires doivent être exigées et encouragées.

La maturité bilingue avec l'italien élargit les possibilités de bilinguisme en permettant de mieux connaître une troisième langue nationale, d'acquérir une expérience de vie dans un autre environnement culturel et linguistique, tout en poursuivant son parcours scolaire en Suisse.

Au niveau de la société, **les échanges et la mobilité** assurent une contribution importante à la compréhension entre les communautés culturelles et linguistiques, à la qualité et au développement de l'espace éducatif, au maintien de la compétitivité et de la capacité d'innovation de la Suisse et à son intégration dans le contexte européen et mondial. Cela signifie que des conditions doivent être créées pour que les élèves puissent développer leurs compétences interculturelles, sociales et personnelles dans une autre région linguistique en Suisse ou à l'étranger.

Les formes seront très variées : des formats en ligne aux programmes d'échange qui s'étendent sur plusieurs mois ; des projets d'échange et de mobilité entre groupes d'enseignement germanophones, francophones et italophones au sein de la Suisse ; des projets individuels ; des tandems. Les responsables des échanges et de la mobilité des différentes écoles secondaires encouragent l'échange de connaissances entre les écoles secondaires et entretiennent les contacts avec les partenaires cantonaux et extra-scolaires (Movetia, Intermundo, etc.).

Groupe de travail mandat partiel 5

Travail de maturité et interdisciplinarité

1. Thématique

L'interdisciplinarité consiste à mettre en relation plusieurs disciplines à travers leurs convergences et leurs recoupements, généralement dans le but d'étudier des enjeux complexes. Un enseignement interdisciplinaire recouvre la combinaison ou l'intégration de deux ou plusieurs disciplines, la collaboration de deux ou plusieurs enseignantes ou enseignants, le travail sur une thématique commune, un problème commun ou un projet.

Les objectifs généraux de l'enseignement interdisciplinaire sont étroitement liés à sa spécificité: la multiplication ou la confrontation des points de vue disciplinaires sur un même thème. Dans ce sens, l'essentiel de son propos n'est pas de traiter un sujet particulier de manière exhaustive, mais de proposer plusieurs analyses complémentaires et/ou contradictoires, donc de poser les conditions d'une réflexion critique.

Travail scientifique interdisciplinaire

La préparation au travail scientifique ne peut pas se faire uniquement dans les différentes disciplines. Dans le cadre de cours interdisciplinaires, les élèves apprennent à utiliser des méthodes de travail de différentes disciplines ainsi que leur approche et à les confronter les unes aux autres. Ces cours préparent donc en même temps au travail de maturité.

Le travail de maturité est le reflet d'un processus de formation riche et complet. Il fait appel aux compétences disciplinaires et transversales acquises tout au long du parcours gymnasial ainsi qu'aux talents, aux idées et aux centres d'intérêt personnels. Il est transversal dans sa forme et ses finalités tandis que son contenu relève d'une méthodologie disciplinaire. L'objectif d'un tel travail est de permettre aux élèves de développer une expertise touchant aussi bien à des domaines très spécialisés que relevant d'une interdisciplinarité ou la transdisciplinarité. Formellement, le travail de maturité prépare en particulier à la méthodologie du travail de recherche (PS). D'autres champs thématiques transversaux (EDD, EC, NUM) peuvent néanmoins également être mis en avant.

Le travail de maturité constitue une réalisation unique en son genre. Il met en relation

différentes compétences : l'autonomie, la discipline, l'ouverture d'esprit, des compétences communicationnelles, la pensée critique, la capacité de jugement et le sens des responsabilités. Sur le plan cognitif, il vise à favoriser un approfondissement de contenus particuliers, une clarté méthodologique ainsi que la capacité de réflexion.

Le numérique joue un rôle central dans la collecte et l'usage d'informations, la production et la présentation du travail. Ce cadre numérique doit être géré de manière rigoureuse et intègre. La maîtrise de ces qualités constitue un apprentissage essentiel du travail de maturité. La réalisation autonome du travail de maturité constitue une condition essentielle au développement personnel et à l'aptitude aux études supérieures. Pour choisir le domaine qu'ils souhaitent aborder dans leur travail de maturité, les élèves peuvent se laisser guider par leurs centres d'intérêt personnels, tout en respectant la nature propédeutique du travail de maturité.

Apprentissage autonome

Traiter un sujet de manière autonome, préparer un grand examen de manière autonome sur une longue période, répartir et organiser son travail - ce sont des exigences quotidiennes pour les étudiants et des capacités qui devraient être davantage exercées dans la perspective d'études supérieures : par exemple en entraînant l'apprentissage autonome dans différentes matières, en petites et grandes séquences.

2. Interdisciplinarité : propositions de mise en œuvre

Il est indéniable que l'interdisciplinarité a toute sa place au sein des plans d'études cadre disciplinaires mais elle peut aussi se déployer dans des modèles qui dépassent cette forme-là.

Au niveau de l'enseignement

Les disciplines offrent des opportunités pour construire de l'interdisciplinarité. Ces opportunités doivent être réfléchies et encouragées dans les cadres suivants : définition des PEC des disciplines fondamentales, des options spécifiques ainsi que des options complémentaires ; travail de maturité.

Cette inscription de l'interdisciplinarité offre une incursion bienvenue dans l'enseignement interdisciplinaire. En parallèle, il convient de mettre en place des modalités d'application spécifiques à l'interdisciplinarité et d'opérer une ouverture à plus de diversité pédagogique, notamment à travers l'enseignement modulaire. Les formats à encourager pour l'enseignement modulaire sont les suivants : journées thématiques ; semaines intensives ; ateliers méthodologiques ; ateliers de travail de maturité ; projets d'école.

D'autres formats, permettant un échange continu entre les disciplines, le co-enseignement et la multiplication des points de vue sur un thème choisi, peuvent être mis en place, comme par exemple, des cours interdisciplinaires.

Au niveau institutionnel et de la formation continue

Les acteurs institutionnels donnent des impulsions visant à encourager l'interdisciplinarité. Ils répondent aux besoins des enseignantes et enseignants en termes de qualification et de formation continue. Ils contribuent à favoriser une culture d'institution marquée par la collaboration et la création de projets d'école. Ils veillent à offrir des conditions cadre au niveau financier et logistique adéquates.

Dans les propositions de mise en œuvre pour la propédeutique scientifique et les compétences transversales, il y a d'autres suggestions.

Annexe 2

Autres sujets et thèmes dans le cadre du projet « Matu2027 »

Formation continue

Cette responsabilité incombe en premier lieu au coordinateur de la formation continue du S2 qui exercera sa tâche en collaboration avec la direction de projet. Pour la période de 2025 à 2027, certains thèmes s'imposent pour la formation continue, entre autres : compétences de base dans les disciplines fondamentales, enseignement et évaluation basés sur les compétences, apprentissage numérique (à ne pas oublier l'IA), domaines d'enseignement transversaux, compétences transversales, EDD ; formations internes ou entre écoles, spécifiquement orientées vers les besoins des groupes de travail cantonaux.

Révision des règlements et des directives

En fonction des rapports des groupes de travail et des décisions qui en découlent, diverses adaptations de règlements et de directives seront nécessaires. La DFAC ainsi que le Conseil d'État, le service S2 en concertation avec la CODESS, les associations professionnelles et les milieux intéressés (Forum Matu2027) seront les premiers responsables de ces adaptations. Le *Règlement relatif au personnel enseignant dépendant de la Direction de l'éducation et des affaires culturelles* (RPEns) devra aussi être discuté et adapté dans le cadre des travaux de révision, avec la participation des associations professionnelles. Une évolution dans ce domaine sensible est indispensable et essentielle à la réussite du projet.

Discussion sur la grille horaire et l'organisation de l'enseignement (délai : août 2025)

Les dotations horaires des différentes disciplines et des options seront analysées dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle grille horaire, étant donné que les pourcentages des différents domaines d'études (art. 18 RRM) ont notamment été modifiés.

Dans le cadre du projet cantonal "Matu2027", il sera possible de clarifier cette question. La grille horaire proposée par le groupe de pilotage sera mise en consultation en temps voulu.

Révision des plans d'études cantonaux (août 2025 à juillet 2026)

Après avoir défini la grille horaire et les formats d'apprentissage sur la base du rapport final, les conférences cantonales des branches élaborent leurs plans d'études cantonaux. La validation des plans d'études est prévue pour l'automne 2026.

Mise en œuvre des nouveaux formats d'apprentissage dans les écoles

L'application concrète et la mise en œuvre des propositions issues des mandats partiels seront réalisées dès 2025. Le mandat de mise en œuvre précis sera communiqué en temps voulu.

Bilan du projet

Le projet « Matu2027 » sera évalué et finalisé en été 2027.

Fribourg, le 7 décembre 2023

Matthias Wider

Chef de projet